

# Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

L'ACPR est chargée de la supervision des secteurs de la banque et de l'assurance en France. Elle veille à la préservation de la stabilité financière et à la protection de la clientèle.



## La supervision bancaire à l'ACPR

L'ACPR est adossée à la Banque de France. Les deux institutions collaborent étroitement au sein du Pôle de Stabilité Financière, notamment pour la surveillance macroprudentielle.

L'ACPR promeut une supervision consolidée et intégrée du secteur financier, tenant compte des impératifs prudentiels liés au développement des groupes de bancassurance.

Depuis 2021, une direction de l'ACPR est dédiée à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

56

Missions de contrôle sur place

218

Rencontres avec des porteurs de projets innovants en matière d'innovation financière

103

Établissements de crédit de taille moins importante (Less Significant Institutions, LSI)

## L'ACPR au sein du MSU

L'ACPR a joué un rôle moteur dans les travaux ayant permis la création du MSU en novembre 2014.

Elle participe activement aux décisions du Conseil de surveillance prudentielle de la BCE, où elle est représentée par le premier sous-gouverneur de la Banque de France.

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe unifiée, l'ACPR

participe à de nombreuses initiatives : le programme d'échanges de personnel pour un meilleur partage des connaissances et bonnes pratiques, la coordination

de la première équipe conjointe rassemblant des expertises nationales (Hub Titrisation), une collaboration rapprochée avec la BCE sur les projets SupTech, etc.

“

***Vous qui travaillez au sein du MSU, vous êtes la réalité vivante de l'intégration européenne : vous montrez chaque jour qu'une union de plus en plus étroite va de pair avec une supervision de plus en plus sûre.***

”

***François Villeroy de Galhau,  
Gouverneur de la Banque de France***

11

Grands groupes bancaires (Significant Institutions, SI)

110

Agents de l'ACPR travaillant au sein d'équipes conjointes de supervision (JST)

35%

Taille du secteur bancaire français au sein du MSU (actifs bancaires consolidés)

Données 2022

2022



Le Groupe d'action financière (GAFI) juge robuste le dispositif ACPR de supervision des risques LCB-FT

2017



La Banque de France et l'ACPR fondent le Réseau des banques centrales et superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS)

2016



Création du Pôle FinTech-Innovation  
Création du Pôle de stabilité financière

2013



L'ACP se voit attribuer une nouvelle mission, la résolution, et devient l'ACPR

2010



Mise en place de l'ACP, fusion des autorités d'agrément et de contrôle des secteurs bancaire et d'assurance

